



Abus de confiance avec la banque et un propriétaire

Par **marc11220**, le **26/06/2012** à **21:11**

Bonjour,

je vous contact car voila il y a un peut plus de 5ans j'ai fait un chèque de garantie a ma soeur pour une réservation d'un appartement en attente d'un fsl au prés de la caf.

peut de temps après le propriétaire de ma soeur a touché le fsl et lui a dit qu'il a détruit le chèque, le 18 juin 2012 en allant faire des courses tout nos moyens de payement (carte bleu, chèques) refusé.

le lendemain matin j'appelle la poste pour savoir pour quoi sachant qu'il me resté 100 € sur le compte et là je me fait incendié de reproche comme quoi que lorsque l'ont fait des chèques il faut les assumé et que nous sommes fichier et interdit bancaire pour un chèque qui c'est présenté le 18 juin 2012 de 1080€. en cherchant dans nos relevé de banque et nos carnets de chèques ont a trouvé le chèque correspondant et datant du 21 mars 2007. après avoir passé des appelle et faxe a la poste notre situation est toujours la même et avec 5 enfants a charge je ne c'est plus ou me tourné ? je vous laisse mais coordonné pour un éventuel appelle ou conseil je vous en remercie sincèrement.

madame Sanchez Laetitia

40, rue de l'orbieu

11220 Ribaute

tel: 04.68.49.36.82.

Par **cocotte1003**, le **27/06/2012** à **01:59**

bonjour, les chèques ne sont valables que un an et un jour apres la date d'émission notée dessus, votre baque n'aurait jamais due l'encaisser, cordialement

Par **marc11220**, le **27/06/2012** à **09:37**

bonjour merci, oui sa je le savais déjà 1an et huit jours plus exactement mais la 5 ans après grosse boulette de la poste puis je me retourné contre eux car ils m'ont compté des frais et bloqué mon compte et la avec 5 enfants je suis obligé d'aller voir une assistante social !
cordialement